

COMMUNIQUE DE PRESSE

Maladies neurodégénératives : Des rencontres pour en parler dans votre département

**Alzheimer
Parkinson
Sclérose...**
aidants
malades
associations
professionnels
diagnostic
prévention
handicap
souffrance
éthique...

Maladie d'Alzheimer, Parkinson, Sclérose en plaque... En Occitanie plus de 85 000 personnes sont atteintes par une maladie-neurodégénérative (MND). Ces pathologies en constante progression sont un défi pour notre système de santé et pour la politique de recherche, en France comme à l'international. Afin de sensibiliser et partager les bonnes pratiques entre professionnels, patients et aidants, l'Agence Régionale de Santé Occitanie en partenariat avec les Conseils Territoriaux de Santé* organise des rencontres ouvertes à tous, dans chaque département de la région.

Du fait du vieillissement progressif de la population et de l'absence de traitements curatifs, le nombre de patients souffrant d'une maladie-neurodégénérative devrait croître de manière régulière dans les années à venir. A titre d'exemple un nouveau cas de maladie d'Alzheimer est diagnostiqué toutes les 3 minutes en France.

L'impact de ces pathologies sur la qualité de vie des personnes malades mais aussi celle de leur entourage en font une priorité majeure de santé publique.

Le Plan maladies neuro-dégénératives 2014- 2019, adopté par le gouvernement, s'inscrit dans une dynamique de progrès en matière de recherche, de soins et d'accompagnement en apportant des réponses concrètes aux besoins des patients et de leurs aidants.

Entre Juin et Octobre 2019, dans chaque département d'Occitanie, patients, proches, bénévoles ou professionnels sont invités à venir s'informer et échanger sur les différentes dimensions de ces pathologies. Avancée de la recherche, diagnostic, soutien des aidants, éthique, autant de sujets qui seront évoqués au travers de témoignages de patients, de professionnels et d'échanges de pratique.

Ces rendez-vous sont gratuits et ouverts à tous mais l'inscription est obligatoire :

Inscrivez-vous sur www.assises-maladies-neurodegeneratives2019.fr

DES
rencontres
ouvertes à tous
en occitanie

ASSISES
DÉPARTEMENTALES
MALADIES
NEURO-DÉGÉNÉRATIVES
> de juin à octobre 2019

UN RENDEZ-VOUS
dans chaque
département

**Alzheimer
Parkinson
Sclérose...**
aidants
malades
associations
professionnels
diagnostic
prévention
handicap
souffrance
éthique...

Le programme des rencontres locales

- **Ariège** Jeudi 6 juin à MONTGAILHARD
- **Haute-Garonne** Vendredi 7 juin à MONTESQUIEU VOLVESTRE
- **Pyrénées-Orientales** Jeudi 13 juin à THUIR
- **Lot** Vendredi 14 juin à LABASTIDE-MURAT
- **Aude** Mardi 18 juin à NARBONNE
- **Gard** Vendredi 21 juin à NIMES
- **Aveyron** Lundi 1er juillet à RODEZ
- **Hautes-Pyrénées** Vendredi 5 juillet à TARBES
- **Hérault** Lundi 8 juillet à MONTPELLIER
- **Gers** Lundi 23 septembre à AUCH
- **Lozère** Vendredi 27 septembre à MENDE
- **Tarn** Lundi 30 septembre à ALBI
- **Tarn-et-Garonne** Vendredi 4 octobre à MONBETON

Inscrivez-vous sur www.assises-maladies-neurodegeneratives2019.fr



Le conseil territorial de santé (CTS)

Les CTS sont des instances de démocratie sanitaires placés auprès de l'ARS

Installé dans chaque département, chaque CTS est composé de 50 membres maximum, répartis en 5 collèges.

Le collège n° 1 représentant les professionnels et offreurs des services de santé,

Le collège n°2 représentant les usagers et associations d'usagers,

Le collège n°3 représentant les collectivités territoriales ou les regroupements,

Le collège n°4 représentant les représentants de l'Etat et les organismes de sécurité sociale,

Le collège n°5 représentant les personnalités qualifiées.

Les CTS sont à l'écoute des territoires et veillent à conserver la spécificité des dispositifs et des démarches locales de santé fondées sur la participation des habitants. Dans ce cadre les CTS notamment :

- ✓ contribuent à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation du Projet Régional de Santé (PRS), en particulier sur les dispositions concernant l'organisation des parcours de santé
- ✓ participent à la réalisation du diagnostic territorial partagé qui a pour objet d'identifier les besoins sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la population en s'appuyant sur des données d'observation en prenant « en compte l'expression des acteurs du système de santé et notamment celle des usagers »
- ✓ formulent des propositions d'amélioration de la réponse aux besoins de la population sur le territoire, notamment sur l'organisation des parcours de santé
- ✓ émettent un avis sur le diagnostic partagé et le projet territorial de santé mentale

Agence Régionale de Santé Occitanie

26-28 Parc Club du Millénaire
1025 rue Henri Becquerel
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

www.occitanie.ars.sante.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @ARS_OC

Contacts presse ARS :

Vincent DROCHON	04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77 vincent.drochon@ars.sante.fr
Sébastien PAGEAU	04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier) sebastien.pageau@ars.sante.fr
Anne CIANFARANI	05 34 30 25 39 / 07 60 37 01 19 (Toulouse) anne.cianfarani@ars.sante.fr